

Paris, le 25 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Charles COPPOLANI nommé à la présidence de l'Autorité de régulation des jeux en ligne

Par décret du Président de la République, Charles Coppolani vient d'être nommé Président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL).

Président de l'Observatoire des jeux en même temps que Chef du service du Contrôle général économique et financier à Bercy, le nouveau président de l'ARJEL allie une bonne connaissance des problématiques liées aux jeux d'argent et de hasard à une solide expérience en matière de gestion publique, comptable et budgétaire.

Conscient de la nécessité absolue de protéger les joueurs des risques d'addiction qui se révèlent particulièrement aigus sur les jeux en ligne et soucieux d'organiser pour les opérateurs qui font le choix de l'agrément et de la légalité des conditions économiques optimales, il s'emploiera durant son mandat à trouver le meilleur équilibre entre ces deux objectifs.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, diplômé d'études supérieures de droit public, Charles Coppolani est ancien élève de l'École Nationale d'Administration. Chef du service du Contrôle général économique et financier au ministère de l'économie et des finances depuis 2006, il est aussi Président de l'Observatoire des jeux depuis la création de cette instance en 2011.

Tout d'abord affecté au Service juridique de l'Agence judiciaire du Trésor (devenu direction des affaires juridiques des ministères économiques et financiers), il y est notamment responsable pendant 13 ans du procès de l'Amoco Cadiz. Directeur adjoint du service juridique, Charles Coppolani rejoint en 1993 le Contrôle d'État. Il est immédiatement chargé de dossiers sensibles - fonds d'indemnisation des transfusés et hémophiles - puis du contrôle de grandes sociétés publiques telles que France Télécom ou EDF-GDF. En 2006, le Ministre de l'Économie et des Finances lui confie la direction du tout nouveau service du CGEfi (Contrôle général économique et financier) issu de la fusion du Contrôle d'État avec trois corps de contrôle et d'inspection.

Parallèlement à ce parcours, Charles Coppolani a exercé des activités d'enseignement à l'IEP de Paris, puis à l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris II.

Charles Coppolani a présidé de 1995 à 2000 le comité exécutif puis l'assemblée du Fonds International d'Indemnisation des Pollutions Marines (FIPOL) et devient de novembre 2002 à octobre 2008 le Président du comité d'audit du Fonds International d'Indemnisation des Pollutions Marines (FIPOL).